



# Comment bien fermer mon sac ?

**1** Votre sac tient debout tout seul. Remplissez-le jusqu'à la limite indiquée.

**2** Enroulez les deux bords supérieurs du sac.

**3** Complétez la fermeture par une torsion de chaque extrémité.

**4** Déposez votre sac fermé sur le trottoir.



Imprimé sur papier recyclé

## Coupon-réponse

Monsieur, Madame.....

Adresse : .....

Tél : .....

Courriel : .....

Est intéressé (e) par le service « Allo déchets verts »

- O Forfait 10 euros les 5 sacs d'une capacité de 100 litres
- O forfait 15 euros les 10 sacs
- O forfait 60 euros les 50 sacs

A envoyer à AIDEMPLOI, 1 bis rue Abel Bergaigne, BP 30065, 62002 ARRAS Cedex,  
Téléphone : 03.21.21.50.80, Courriel : aidemploi@aidemploi.fr



# Allo vert : 03.21.21.50.80

## Déchets verts : mode d'emploi



## Collecte des déchets verts : mode d'emploi

La collecte en porte-à-porte des déchets végétaux est un service apporté aux habitants de la Communauté Urbaine d'Arras. Pour cela, contactez l'association AIDEMPLOI au 03.21.21.50.80 qui collectera vos déchets verts dans la semaine.

### Qui est concerné par la collecte en porte-à-porte des sacs végétaux ?

- Les particuliers sont concernés par ce dispositif.

### Quels sont les déchets verts acceptés en sac ?

- Les tontes de pelouse,
- Les fleurs fanées,
- Les feuilles d'arbres,
- Les tailles de haies et d'arbustes, liées en fagots.

### Les interdits dans les sacs



**Ne pas déposer :** terre, pierres et gravats, briques, vases et pots, déchets de cuisine, plastique, verre et métal.

### Quand sortir mes sacs ?

- AIDEMPLOI collectera vos déchets verts après appel dans la semaine, le lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9h à 12h et de 13h à 16h.



**Nouveaux horaires**

### Consignes à respecter

- Les fagots notamment pour les branchages (environ 50 cm de diamètre et 1 mètre de longueur, liés par une ficelle) doivent être mis dans un sac afin de faciliter le ramassage.
- Les sacs doivent être mis en évidence sur le trottoir devant le domicile.
- Le vrac peut être ramassé après estimation du volume par l'un de nos encadrants.

### Combien ça coûte ?

Il vous suffit tout simplement d'acheter des sacs biodégradables. Ces sacs sont fournis par AIDEMPLOI sur demande au siège de l'association et à domicile.

- 10 euros les 5 sacs d'une capacité de 100 litres
- 15 euros les 10 sacs
- 60 euros les 50 sacs

**Ce prix comprend la fourniture des sacs, le ramassage des déchets végétaux à votre domicile et la valorisation.**

### Pourquoi mon sac risque de ne pas être collecté ?

- Présence de déchets autres que des végétaux
- Déchets végétaux déposés en sacs plastique ou sacs non conformes
- Sac trop chargé ayant entraîné le déchirement du fond du sac
- Gros branchages non conditionnés en fagots

### Où vont mes déchets verts ?

- À la plate-forme de compostage de Tilloy-les-Mofflaines pour être transformés en compost.